

Commission permanente

139,6 M€ DE FINANCEMENTS RÉGIONAUX

Réunis en commission permanente, vendredi 26 juin 2026 à Dijon, les élus ont voté 139.6 millions d'euros de financements régionaux.

FOCUS SUR QUELQUES DOSSIERS

Développement économique

→ Aides individuelles aux entreprises

Afin de soutenir l'entrepreneuriat (TPE/PME), la Région attribue un montant total de **2,63 M€** en faveur de **26** entreprises :

- 21 entreprises aidées sous forme d'avances remboursables à hauteur de **2,57 M€** (soutien à la création, à la croissance, à la transmission, à l'investissement matériel et au recrutement de cadres), dont :
 - ▶ PHIGI (microrobotique) à Montbéliard (**Doubs**) : 162 175 € ;
 - ▶ Admwatch (horlogerie) à Pont-de-Poitte (**Jura**) : 200 000 € ;
 - ▶ TSPC Colette (serrurerie, plomberie, chaudronnerie) à Longvic (**Côte-d'Or**) : 120 000 € ;
 - ▶ CSGI (chaudronnerie, mécanosoudure) à Le Breuil (**Saône-et-Loire**) : 200 000 € ;
 - ▶ Medicocaot SAS (fabrication de matériel médico-chirurgical) à Étupes (**Doubs**) : 152 750 € ;
 - ▶ UGV (usinage de précision) à Dampierre-les-Bois (**Doubs**) : 217 500 € ;
 - ▶ 2F Production (fabrication de structures métalliques) à Damparis (**Jura**) : 158 100 € ;
 - ▶ Décométal Équipements (métallurgie, fabrication de mobiliers et accessoires sur mesure) à Decize (**Nièvre**) : 147 000 € ;
 - ▶ Mon Alvéole (construction de solutions modulaires pour le bâtiment) à Champs-sur-Yonne (**Yonne**) : 50 000 €.
- Cinq entreprises accompagnées sous forme de subventions (**58 116 €**), au titre des dispositifs « Décarbonation des industries » et « Conseil stratégique ». Parmi elles :
 - ▶ Technique Et Réalisation (fabrication de pièces mécaniques) à Aillevillers-et-Lyaumont (**Haute-Saône**) : 36 210 € ;
 - ▶ Cartoneo (fabrication de carton ondulé) à Vaux-lès-Saint-Claude (**Jura**) : 9 800 €.

➔ Soutien aux entreprises sous-traitantes de la filière automobile

Dans le cadre du plan de soutien à la filière automobile, la Région accompagne les entreprises sous-traitantes du territoire fortement impactées par les défis de l'électrification des véhicules et la pénurie de matières premières.

Quatre entreprises bénéficient d'une aide globale de 326 000 € :

- ▶ Comepri (mécanique générale) à Baume-les-Dames (**Doubs**) : 70 000 € (avance remboursable à taux nul) ;
- ▶ Rutecki (mécanique de précision) à Voujeaucourt (**Doubs**) : 41 000 € (avance remboursable) ;
- ▶ Plastigray (moulage de pièces plastiques) à Gray (**Haute-Saône**) : 200 000 € (subvention) ;
- ▶ EMC Découpage (forgeage et façonnage de métal) à Rémondans-Vaivre (**Doubs**) : 15 000 € (subvention).

➔ Biotech : soutien régional à Cellquest (Doubs)

Une subvention de 217 000 € est accordée à la société bisontine **Cellquest**, entreprise emblématique de la filière **biothérapie/bioproduction** qui a développé des automates de laboratoire disruptifs permettant d'assurer une production industrielle automatisée des biothérapies complexes.

Cette innovation majeure réduit drastiquement les temps ainsi que les coûts de production d'une biothérapie et rend ainsi les traitements thérapeutiques plus accessibles aux patients. Ces matériels de culture cellulaire, en fin de développement, ont déjà été confiés à des laboratoires pour évaluation et commencent à se confronter à des prospects.

Avec des temps d'accès au marché longs, environ trois ans pour transformer les tests en revenus, le besoin en trésorerie demeure important. La Région accorde une aide lui permettant de conforter sa trésorerie et ainsi de bénéficier de plus de temps afin de conquérir les premières parts de marché.

➔ Internationalisation

Dans le cadre de sa politique d'internationalisation, la Région accompagne les PME afin de leur offrir les conditions d'un développement pérenne à l'export.

À ce titre, trois subventions sont attribuées :

- ▶ 12 409 € à la **SAS Marotte Pascal** (spécialisée dans la fabrication de coffrets et écrins en bois haut de gamme) à Passenans (**Jura**), pour sa participation au **salon international Luxe Pack à Monaco** ;

- ▶ 15 000 € à la société **François Pouenat** (spécialisée dans la ferronnerie d'art et la métallurgie sur mesure haut de gamme) à Varennes-Vauzelles (**Nièvre**), pour sa participation au **salon ICFF à New York (États-Unis)** ;
- ▶ 10 000 € à la société **Four Data** (spécialisée dans la conception de capteurs connectés et de solutions logicielles) à Dijon (**Côte-d'Or**), pour sa participation au **salon international UNITI Expo à Stuttgart (Allemagne)**.

→ Filières et compétitivité

Afin de consolider le tissu industriel régional, une enveloppe globale de **528 000 €** est consacrée aux filières santé, biothérapies, hydrogène et RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) :

- ▶ 370 000 € au **PMT** (Pôle des microtechniques) à Besançon (**Doubs**) pour son programme d'actions 2026-2027 « Excellence opérationnelle Aéronautique Spatial Défense » et la mise en œuvre de son programme ProPulseur 2026-2027 ;
- ▶ 55 000 € au cluster **Santenoy Dijon Bourgogne (Côte-d'Or)** pour son programme 2026 ;
- ▶ 36 650 € au **Pôle Véhicule du Futur** pour l'organisation de la **6^e édition du Forum hydrogène « Business for Climate »**, le 8 décembre 2026 à L'Axone à Montbéliard (**Doubs**) ;
- ▶ 20 000 € à l'**Association France Qualité Performance Bourgogne-Franche-Comté** à Dijon (**Côte-d'Or**) pour son programme 2026 ;
- ▶ 46 340 € à la **SCIC Le Tube à Essais** à Besançon (**Doubs**) pour l'organisation d'une mission d'échanges entre les régions de Québec et de Bourgogne-Franche-Comté autour des biothérapies à Montréal (**Canada**).

→ Soutien aux TPE

Dans le cadre de son Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Région mène une politique ambitieuse en faveur des TPE.

Elle accompagne la création, la reprise, la croissance et les projets d'investissement de ces entreprises artisanales, commerciales et de services, afin de **permettre la création et le maintien d'emplois sur son territoire**.

15 projets sont soutenus sous forme d'avances remboursables pour un montant total de **395 000 €**, permettant le maintien et/ou la création de **76 emplois**.

Parmi les TPE bénéficiaires :

- ▶ EURL CCELEC (travaux d'installation électrique) à Dijon (**Côte-d'Or**) : 16 000 € ;
- ▶ SARL ALSIX (nettoyage par drone) à Dammartin-lès-Templiers (**Doubs**) : 45 000 € ;
- ▶ EURL Automobiles Gérard (réparation automobile) à Houtaud (**Doubs**) : 45 000 € ;

- ▶ SARL Scey 3S Distribution (supermarché) à Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin (**Haute-Saône**) : 45 000 € ;
- ▶ SARL Yoann Pneus 70 (garage automobile) à Vaivre-et-Montoille (**Haute-Saône**) : 45 000 € ;
- ▶ SASU Capuna (vente et installation de meubles/électroménager) à Digoïn (**Saône-et-Loire**) : 10 000 € ;
- ▶ EURL C2TKN (centre de remplacement de parebrises) à Argiésans (**Territoire de Belfort**) : 8 000 € ;
- ▶ EURL Le Local (restaurant) à Dole (**Jura**) : 23 640 € ;
- ▶ SARL SGCN Richard (activités de société holding) à Hautecour (**Jura**) : 45 000 €.

➔ Prime à la création-reprise dans les territoires fragilisés (PCRTF)

La PCRTF a objectif de favoriser la création-reprise d'entreprises pour les porteurs de projets dans les territoires fragilisés (quartiers politique de la ville et zones de revitalisation rurale). Elle est plafonnée à 3 000 €.

À l'occasion de cette commission permanente, les élus accordent une enveloppe globale de 33 000 € à 11 bénéficiaires.

Les projets qui bénéficient de ce coup de pouce régional :

- ▶ Une épicerie multiservices à Leuglay, un magasin de loisirs créatifs et de jeux de société à Saint-Usage et un salon de coiffure à Venarey-les-Laumes (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ Un commerce de pièces automobiles à Dampierre-sur-Salon, une épicerie à Dampierre-sur-Linotte et un restaurant-traiteur à Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin (**Haute-Saône**).
- ▶ Une pâtisserie à Decize et un hôtel-restaurant à Ouroux-en-Morvan (**Nièvre**) ;
- ▶ Un magasin de prêt-à-porter à Louhans et un commerce de vente et de réparation de matériel agricole à Changy (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ Un snack-bar à Mailly-la-Ville (**Yonne**).

Économie sociale et solidaire (ESS)

➔ Soutien à l'investissement des entreprises de l'ESS

Dans le cadre de l'aide au développement des entreprises de l'ESS, la Région accorde une subvention globale de 287 448 € pour soutenir les investissements matériels et immobiliers de six structures :

- ▶ Association Jean Eudes à Besançon (**Doubs**) pour l'équipement d'une nouvelle blanchisserie : 100 000 € ;
- ▶ Blanchisserie Textiles Services à Franois (**Doubs**) pour l'acquisition d'équipements professionnels : 30 766 € ;

- ▶ Entreprise à but d'emploi du Pays Luzycois (**Nièvre**) pour des investissements matériels, numériques et logistiques : 38 951 € ;
- ▶ E.P.A.R.T Chantier à Lons-le-Saunier (**Jura**) pour du matériel professionnel et informatique : 8 105 € ;
- ▶ E.P.A.R.T – Entreprise d'insertion à Lons-le-Saunier (**Jura**) pour moderniser l'outil de production : 9 626 € ;
- ▶ Maison à Lormes (**Nièvre**) pour un projet de réhabilitation immobilière à vocation sociale et territoriale (hébergement, formation, espaces partagés) : 100 000 €.

Agriculture

→ Soutien à l'alimentation de proximité

Dans le cadre de son programme régional pour une alimentation de proximité (locale, accessible et durable), la Région accorde une enveloppe globale de **149 687 €** pour accompagner trois initiatives portées par des acteurs locaux :

- ▶ Association **Imperfections are beautiful** à Besançon (**Doubs**) pour la création et l'animation d'un jardin solidaire produisant des denrées destinées à l'aide alimentaire : 10 868 € ;
- ▶ Association **Les Accords du Lion d'Or** à Simandre (**Saône-et-Loire**) pour le projet « Bô Communs » d'organisation de cueillettes solidaires, de chantiers participatifs et d'ateliers de cuisine afin de rapprocher les producteurs et les habitants et rendre plus accessibles des produits de qualité : 38 819 € ;
- ▶ À l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, la **Chambre régionale d'agriculture** à Dijon (**Côte-d'Or**) : 100 000 € (dont 92 633 € redistribués aux **chambres départementales**) pour poursuivre le programme d'accompagnement des producteurs, structurer les circuits courts et valoriser les produits locaux auprès du grand public et de la restauration collective.

→ DNC : la Région accompagne jusqu'au bout les éleveurs touchés

La Région poursuit son engagement aux côtés des éleveurs confrontés à la dermatose nodulaire contagieuse (DNC). Les élus régionaux attribuent une aide de **24 900 €** à une dernière exploitation du **Doubs**.

Ce soutien permettra à l'EARL Lhomme à Pouilley-Français, de procéder à l'achat de **83 bovins** pour reconstituer son troupeau, après le dépeuplement sanitaire imposé par la maladie.

Avec cette nouvelle aide, la Région finalise l'accompagnement des **cinq exploitations touchées sur le territoire**. Dès avril 2026, les élus avaient déjà mobilisé **109 400 €** pour soutenir **quatre élevages du Jura et du Doubs**, permettant le rachat de **341 bovins** et la relance de leur activité.

L'aide régionale s'élève à 300 € par animal, portée à 400 € pour les jeunes agriculteurs, en complément des dispositifs indemnitaires de l'État.

Forêt - Bois

→ Soutien aux entreprises forestières

Dans le cadre de sa politique en faveur de la filière forêt-bois, la Région attribue une aide globale de **78 062 €** à **12 entreprises d'exploitation forestière**, afin de soutenir leur installation, leur équipement et leur mécanisation.

Parmi les projets accompagnés :

- ▶ 35 305 € à l'EURL Navasquez Sébastien à Malpas (**Doubs**) pour l'achat d'équipements de mécanisation ;
- ▶ 3 844 € à l'EURL Bulle Alexis à Levier (**Doubs**) pour l'acquisition de matériel de sécurité ;
- ▶ 2 513 € à la SARL ABSG Travaux forestiers à Meussia (**Jura**) pour du matériel d'exploitation.

Tourisme

→ Reprise de l'Auberge Camille et Simon à Saint-Agnan (Nièvre)

Au titre du soutien régional à l'hôtellerie indépendante en milieu rural, une avance remboursable de **20 000 €** est accordée à la SARL Auberge Camille et Simon à Saint-Agnan (**Nièvre**) pour accompagner la reprise de cet établissement.

Le projet prévoit des travaux d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment (installation de panneaux solaires et d'une pompe à chaleur), ainsi qu'une consolidation de la trésorerie nécessaire au démarrage de l'exploitation.

Lycées

→ Programme GREAL (grosses réparations, entretien et adaptation des locaux)

Au titre du programme GREAL dans les lycées, les élus régionaux affectent une enveloppe totale de 2,71 M€ pour les opérations de modernisation, de réhabilitation lourde, de restructuration ou d'extension de locaux (rénovation sans modification architecturale et/ou fonctionnelle significative, actions visant des économies d'énergie et la sécurisation).

Parmi les opérations les plus significatives :

- ▶ 1 M€ pour la mise en conformité des installations électriques des bâtiments A et C du lycée Jules Haag à Besançon (**Doubs**) ;
- ▶ 745 000 € pour la restructuration du bâtiment 6 du lycée Jean-Joseph Fourier à Auxerre (**Yonne**), comprenant l'intégration des salles de musculation et de théâtre ainsi que la création de locaux d'archives ;
- ▶ 420 000 € pour la séparation des points de livraison du poste de distribution haute tension (entre le lycée et le collège) au lycée Edgar Faure à Morteau (**Doubs**).

→ Travaux de sécurisation des établissements

Dans le cadre de sa politique de sécurisation des établissements, la Région mobilise 763 900 € pour renforcer la protection des usagers et des personnels dans les lycées. Cette enveloppe permet de prévenir les intrusions, moderniser les dispositifs techniques de sûreté et sécuriser les accès des établissements.

Quelques exemples significatifs :

- ▶ 179 000 € pour des travaux de sécurisation du campus (clôtures, portails et contrôle d'accès) du LEGTA Faure à Montmorot (**Jura**) ;
- ▶ 120 900 € pour la mise en place d'un système d'alarme anti-intrusion au lycée technologique Gustave Eiffel à Dijon (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 103 500 € pour la sécurisation par vidéoprotection du lycée polyvalent Mathias à Chalon-sur-Saône (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ 69 000 € pour la rénovation et l'extension du système de vidéoprotection du lycée Germaine Tillion à Montbéliard (**Doubs**) ;
- ▶ 46 500 € pour des travaux de vidéoprotection du lycée professionnel agricole Les Perrières à Tournus (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ 20 900 € pour le remplacement du système d'alarme anti-intrusion au lycée Louis Pasteur à Besançon (**Doubs**).

➔ **Accessibilité**

La Région poursuit son programme de mise en accessibilité des lycées avec une enveloppe complémentaire de 3,1 M€ destinée à finaliser plusieurs chantiers en cours (adaptation des circulations, sanitaires et espaces pédagogiques), dont :

- ▶ 2 M€ au lycée Raoul Follereau à Belfort (**Territoire de Belfort**) ;
- ▶ 400 000 € au lycée Germaine Tillion (site Viette) à Montbéliard (**Doubs**) ;
- ▶ 360 000 € au lycée Louis Pergaud à Besançon (**Doubs**) ;
- ▶ 340 000 € au lycée Édouard Belin à Vesoul (**Haute-Saône**) ;

➔ **Restructuration et réhabilitation des lycées**

Dans le cadre du PPRL (Programme de restructuration et de réhabilitation des lycées), la Région vote 2,17 M€ d'aides complémentaires pour des opérations de modernisation, d'extension et de réhabilitation lourdes. Ces investissements ont pour objectif d'améliorer la performance énergétique des bâtiments et la qualité de vie des élèves et des personnels.

Parmi les opérations majeures :

- ▶ **Une première enveloppe de 1 M€ pour le relogement provisoire des élèves et des personnels et la poursuite des études structurelles sur le lycée Les Haberges à Vesoul (Haute-Saône) :**
Par mesure de précaution, la Région et le rectorat de l'académie de Besançon ont pris la décision de suspendre toute activité au sein de l'établissement dès le 7 mai 2026 et pour une période indéterminée. Dans l'attente d'études complémentaires, le retour sur site n'était pas envisageable. L'installation de bâtiments modulaires permettra d'accueillir les élèves, en complément d'infrastructures déjà existantes.
- ▶ 650 000 € pour la poursuite de la restructuration du service de restauration du LEGTA Granvelle à Dannemarie (Doubs) ;
- ▶ 400 000 € pour la rénovation de la toiture des ateliers du lycée Tillion à Montbéliard (Doubs) ;
- ▶ 100 000 € pour la rénovation thermique du bâtiment d'externat du lycée Louis-Pergaud à Besançon (Doubs).

Enseignement supérieur

→ Vie étudiante

Les élus votent une enveloppe globale de **657 436 €** en faveur de la vie étudiante en 2026, dont 579 218 € pour soutenir 36 projets au titre du dispositif « Égalité des chances et lutte contre la précarité étudiante » et 78 218 € pour accompagner 17 initiatives dans le cadre de l'appel à projets « Agir pour la vie étudiante ».

À titre d'exemples :

- **Égalité des chances et lutte contre la précarité étudiante**
 - ▶ 50 000 € au CROUS Bourgogne-Franche-Comté pour un programme régional de **lutte contre les discriminations**, déployé sur l'ensemble des campus du territoire ;
 - ▶ 43 750 € au CROUS BFC pour un dispositif de **soutien psychologique gratuit et accessible sur les sites de Besançon et de Dijon et à distance pour tous les autres campus**, afin de répondre aux enjeux de la santé mentale des étudiants ;
 - ▶ 15 930 € au CROUS BFC pour la mise en place d'un **hébergement d'urgence pour les étudiants en attente de logement**, à Belfort (Territoire de Belfort), à Besançon (Doubs) et à Dijon (Côte-d'Or),

- **Appel à projets « Agir pour la vie étudiante »**
 - ▶ 12 500 € à la Communauté d'agglomération de Nevers (**Nièvre**) pour l'organisation et la coordination d'événements (Journée des étudiants, Ciné Drive-in, Salon étudiant...) à l'échelle de son territoire ;
 - ▶ 16 000 € au Bureau des associations franc-comtoises à Besançon (**Doubs**) pour le développement de l'épicerie solidaire L'AGORAé, la mise en place de paniers alimentaires bio et solidaires et l'organisation d'ateliers sur l'éducation alimentaire ;
 - ▶ 8 000 € à Radio Dijon Campus (**Côte-d'Or**) pour un programme de soutien à la création artistique et à la découverte musicale ;
 - ▶ 5 000 € à la Ville de Dole (**Jura**) pour l'organisation du « Dole Sup Games », journée d'intégration des nouveaux étudiants,

→ Soutien à la recherche

Pour 2026, la Région mobilise une enveloppe de près de **2,3 M€** pour soutenir la recherche en Bourgogne-Franche-Comté, dont 1,34 M€ de soutien aux projets de recherche et 938 130 € au titre du dispositif ATRACT (Accueil de talents de la recherche et appui à la coopération sur le territoire), qui permet d'accueillir des scientifiques du monde entier.

Quelques dossiers d'envergure :

■ **Soutien aux projets de recherche**

- ▶ 194 466 € à l'Université Marie et Louis Pasteur à Besançon (**Doubs**) pour le projet « MED-IA-LANG » pour aider les entreprises locales à utiliser l'intelligence artificielle pour travailler à l'international ;
- ▶ 104 790 € à l'Université Bourgogne Europe (UBE) à Dijon (**Côte-d'Or**) pour le projet OPTIMAGE+ relatif à l'étude des troubles neurocognitifs liés au vieillissement ;
- ▶ 140 510 € à l'Université Marie et Louis Pasteur à Besançon (**Doubs**) pour le projet SARC-ES dédié à la prévention de la sarcopénie ;
- ▶ 117 000 € à l'Université Marie et Louis Pasteur à Besançon (**Doubs**) pour le projet LCFN (Fake new) consacré à la compréhension et à la lutte contre la désinformation.

■ **Dispositif ATRACT**

- ▶ 157 608 € au CNRS (laboratoire FEMTO ST) à Besançon (**Doubs**) : recherche en sciences cognitives pour comprendre le mouvement dans la perception tactile ;
- ▶ 160 000 € à l'Université Technologique de Belfort Montbéliard (Laboratoire ICB) à Sevenans (**Territoire de Belfort**) : étude sur le langage de programmation de machines d'impression 4D ;
- ▶ 107 000 € à l'Université Marie et Louis Pasteur (Laboratoire CRIT) à Besançon (**Doubs**) : travail sur l'amélioration de la connaissance des données ;
- ▶ 173 920 € à l'Université Bourgogne-Europe (Laboratoire CAPS) à Dijon (**Côte-d'Or**) : recherche en neurosciences sur la coordination de la marche chez les blessés de la moelle épinière ;
- ▶ 106 098 € à SupMicroTech (FEMTO ST) à Besançon (**Doubs**) : prospection sur la physique quantique ;
- ▶ 120 000 € à l'Université Marie et Louis Pasteur (Laboratoire FEMTO-ST, site de Belfort (**Territoire de Belfort**)) : étude sur l'optimisation de la production d'hydrogène en mer ;
- ▶ 113 500 € à l'IAD (Institut agro Dijon) en **Côte-d'Or** : développement de l'efficacité de capteurs pour la surveillance des PFAS (substances poly ou perfluoroalkylées) dans l'eau.

➔ **« Itinéraire chercheur-entrepreneur »**

Une subvention globale de 835 000 € est votée par les élus régionaux pour financer **dix parcours** dans le cadre du dispositif « Itinéraire chercheur-entrepreneur ».

Ce dernier vise à inciter les jeunes chercheurs (doctorants ou postdoctorants) à créer leur entreprise à l'issue de leurs travaux de recherche, ou à s'intégrer dans une start-up/ PME régionale désireuse de s'ouvrir à un nouveau marché ou à une nouvelle activité. Il a également pour but de favoriser l'emploi de jeunes chercheurs au sein d'entreprises régionales.

Dix candidats, cinq doctorants et cinq post-doctorants, **ont été retenus**.

Aménagement du territoire

➔ Fonds d'aide aux projets (FAP)

Les élus octroient une enveloppe de 221 000 € dans le cadre du **dispositif régional FAP (Fonds d'aide aux projets)** pour soutenir une soixantaine d'initiatives locales en faveur de l'insertion, de l'animation de l'espace public, de la transition écologique et de la participation citoyenne dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Parmi les opérations les plus significatives :

- ▶ 20 000 € à La Maison-Phare pour des actions culturelles et sociales « hors les murs » dans le quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 15 000 € au CESAM pour sa plateforme linguistique VIA à Dijon (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 7 000 € à l'association Coop'Agir pour un parcours d'insertion de femmes éloignées de l'emploi à Dole (**Jura**) ;
- ▶ 4 000 € à la Régie de quartier des Mesnils Pasteur pour des aménagements écologiques participatifs à Dole (**Jura**) ;
- ▶ 4 000 € à l'association Ciel de Papier pour un projet artistique participatif de réappropriation de l'espace public à Saint-Claude (**Jura**) ;
- ▶ 6 000 € au Centre social du Banlay (IARE) pour un projet de sensibilisation écologique et de participation citoyenne à Nevers (**Nièvre**) ;
- ▶ 5 000 € à l'association Réussite Emploi pour l'événement « Cap vers l'emploi » à Besançon (**Doubs**) ;
- ▶ 4 000 € à l'association ADDSEA pour une auto-école solidaire facilitant l'accès au permis pour des jeunes à Montbéliard (**Doubs**) ;
- ▶ 7 000 € à l'association À la Rue pour le projet culturel « Le cirque s'invite » à Cosne-sur-Loire (**Nièvre**) ;
- ▶ 3 000 € au CICFM pour des actions de sensibilisation à l'environnement à Chalon-sur-Saône (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ 3 000 € à l'association PIST pour des cycles sportifs favorisant l'inclusion à Chalon-sur-Saône (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ 3 000 € à l'association Renaissance Joigny pour un défi « zéro déchet » à Joigny (**Yonne**) ;
- ▶ 2 000 € au CPIE du Haut-Doubs pour un projet d'éducation à l'environnement à Pontarlier (**Doubs**).

➔ ENVI (Espaces Nouveaux ; Villages Innovants)

Le programme ENVI a pour objectif de renforcer la cohésion territoriale et sociale dans les espaces ruraux pour les citoyens qui y vivent ou qui veulent s'y installer, de mettre en avant la capacité de ces territoires à

produire de la richesse, à innover, à se positionner comme espaces à potentiels et de favoriser le lien ville/campagne. Les projets doivent être localisés dans les communes de moins de 2 000 habitants.

À ce titre, plusieurs communes et associations bénéficient d'une enveloppe globale de 318 000 €, dont :

- ▶ 38 000 € à la commune de Courcelles-lès-Montbéliard (**Doubs**) pour la création d'une aire de jeux intergénérationnelle ;
- ▶ 45 000 € à l'association Le petit Vergy pour la création d'un café associatif dans l'ancien musée du village à Reulle-Vergy (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ 45 000 € à la commune de Saint-Martin-d'Heuille (**Nièvre**) pour l'aménagement des abords de l'école et le développement des mobilités douces ;
- ▶ 35 000 € à la commune de Doucier pour l'aménagement de la traversée du village et du hameau de Collondon (**Jura**) ;
- ▶ 45 000 € à l'association Le Café de Saint-Andeux pour la création d'un café associatif à Saint-Andeux (**Côte-d'Or**).

➔ Contrats « Territoires en action » - volet territorial

La Région investit près de 170 millions d'euros à travers les contrats « Territoires en action » 2022-2028 (TEA) afin d'accompagner les projets des collectivités contribuant autant à leur adaptation au changement climatique qu'à leur attractivité. 35 territoires ont signé ces contrats avec la Région pour la période 2022-2028.

Dans le cadre du volet territorial du dispositif TEA, la Région soutient les projets d'investissement de **17 territoires** à hauteur de **7,06 M€** :

- **PETR du Pays Lédonien (Jura) :**
 - ▶ 382 760 € pour la construction d'un groupe scolaire (école et accueil de loisirs) à La Chailleuse.
- **Pôle métropolitain Nord Franche-Comté :**
 - ▶ 575 960 € pour la construction d'un marché couvert à Grandvillars (**Territoire de Belfort**) ;
 - ▶ 541 412 € pour la requalification des espaces publics du centre-ville de Valentigney (**Doubs**) ;
 - ▶ 250 000 € pour le réaménagement des places de l'Église et de la Mairie-école à Lachapelle-sous-Rougemont (**Territoire de Belfort**).
- **Syndicat mixte du Pays du Haut Doubs :**
 - ▶ 410 000 € pour la rénovation énergétique de la Maison pour Tous des Longs Traits à Pontarlier.
- **Parc naturel régional du Haut Jura :**
 - ▶ 175 000 € pour la construction d'une extension à la maison médicale existante aux Rousses.

- **Parc naturel régional du Doubs Horloger :**
 - ▶ 150 000 € pour la réhabilitation de la Maison Lornot en micro-crèche à Noël-Cerneux ;
 - ▶ 357 570 € pour la création d'un nouveau pôle social, associatif et administratif du Pays de Maïche à Maïche.

- **PETR du Doubs central :**
 - ▶ 200 000 € pour l'aménagement de la zone multimodale près de la gare de Baume-les-Dames.

- **Dijonnais (Côte-d'Or) :**
 - ▶ 37 747 € pour la réhabilitation de grange de la Maison Reynier à Brognon ;
 - ▶ 77 000 € pour la réhabilitation d'un bâtiment communal pour aménager une salle de réunion à Bretigny ;
 - ▶ 26 730 € pour la sécurisation de la piste cyclable en centre-bourg à Varois-et-Chaignot.

- **Syndicat mixte du Pays de l'Auxois et du Morvan Côte-d'Orien (Côte-d'Or) :**
 - ▶ 200 000 € pour l'extension et la rénovation du restaurant scolaire de Précý-sous-Thil.

- **Pays Avallonnais (Yonne) :**
 - ▶ 136 690 € pour la création de « relais mobilités » sur le territoire de la Communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan.

- **PETR du Nivernais Morvan (Nièvre) :**
 - ▶ 400 000 € pour le projet de réhabilitation de l'abattoir de Corbigny ;
 - ▶ 80 816 € pour le déploiement de trois services d'autopartage (avec véhicules électriques) pour les communautés de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, Bazois Loire Morvan, Amognes Cœur du Nivernais ;
 - ▶ 214 450 € pour la création d'un logement étudiant au sein de la maison de santé de Luzy (première tranche de travaux) ;
 - ▶ 150 000 € pour la réhabilitation et l'extension du Centre socioculturel du Cœur du Nivernais à Saint-Saulge.

- **Communauté de communes de Puisaye-Forterre (Yonne) :**
 - ▶ 336 000 € pour la création d'une crèche et d'un espace d'accueil et de loisirs à Saint-Fargeau.

- **Communauté urbaine Le Creusot Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) :**
 - ▶ 77 060 € pour l'extension de la micro-crèche de Gévelard.

- **PETR Pays Charolais Brionnais (Saône-et-Loire) :**
 - ▶ 494 000 € pour l'aménagement d'un centre d'interprétation « Charolais-Brionnais, bocage de l'élevage bovin » et d'un accueil touristique sur le site du marché aux bovins à Saint-Christophe-en-Brionnais ;

- **PETR Mâconnais Sud Bourgogne (Saône-et-Loire) :**
 - ▶ 486 300 € pour la rénovation énergétique et la modernisation du complexe sportif Louis Desmaris à Tournus.

- **Pays Beaunois (Côte-d'Or) :**
 - ▶ 400 000 € pour la création d'une voie douce entre Beaune et Savigny-les-Beaune.

- **PETR Grand Auxerrois (Yonne) :**
 - ▶ 600 000 € pour la construction d'une extension du gymnase et la rénovation énergétique de la salle de sports Lucien Chevalier à Migennes.

- **PETR Nord de l'Yonne :**
 - ▶ 300 000 € pour la rénovation du gymnase Pierre Hardy à Joigny.

➔ Contrats « Territoires en action » - volet métropolitain

Dans le cadre du volet métropolitain du dispositif TEA, la Région soutient les projets d'investissement de **deux territoires** à hauteur de **3,36 M€** :

- **Communauté d'agglomération du Grand Chalon (Saône-et-Loire) :**
 - ▶ 3 252 000 € pour la rénovation énergétique et la modernisation des équipements de l'Espace nautique du Grand Chalon.

- **SCOT Besançon Cœur Franche-Comté (Doubs) :**
 - ▶ 112 366 € d'aide pour l'extension de la base de loisirs d'Osselle : agrandissement de la plage et des espaces en herbe, création de vestiaires PMR et de nouveaux espaces d'activités (terrains de pétanque, aire de jeux, terrain de beach-volley).

➔ Contrats « Centralités rurales en région » - C2R

Le dispositif « Centralités rurales en région » s'adresse aux communes de moins de 15 000 habitants. 128 villes de Bourgogne-Franche-Comté sont éligibles. Elles concentrent des commerces, des services et des équipements fréquentés par la population et par les habitants des communes voisines ne possédant pas cette même offre sur place. Ces pôles sont d'autant plus importants qu'ils sont situés hors des zones urbaines et animent le plus souvent des vastes territoires peu denses et éloignés des grands villes.

Les communes qui disposent d'une stratégie de revitalisation antérieure à cinq ans peuvent bénéficier d'une enveloppe maximale de 500 000 €, les autres d'une aide maximale de 200 000 €.

- Dans ce cadre, **deux nouvelles communes**, Champagnole (**Jura**) et Fougerolles-Saint-Valbert (**Haute-Saône**), entrent dans le dispositif et pourront bénéficier d'une enveloppe maximale respective de 200 000 et 500 000 € pour leurs projets de revitalisation.
- Par ailleurs, au titre des opérations engagées dans le cadre des conventions en cours, les élus accordent **756 818 M€ de subventions à quatre porteurs de projets** :
 - ▶ 464 198 € à la commune de Jussey (**Haute-Saône**) pour l'aménagement du Champ de foire ;
 - ▶ 159 440 € à la commune de Cluny (**Saône-et-Loire**) pour la requalification de la place et de la rue Pleindoux, avec une attention particulière aux mobilités douces et à la renaturation ;
 - ▶ 100 000 € à la commune de Pouilly-sur-Loire (**Nièvre**) pour le regroupement des écoles sur un site unique afin de renforcer l'attractivité du centre-bourg ;
 - ▶ 33 180 € à la commune de Champagnole (**Jura**) pour la réalisation d'une étude globale de revitalisation.

Sur les 128 communes éligibles, la Région a désormais approuvé les conventions C2R de 119 communes de Bourgogne-Franche-Comté.

Mobilités

➔ Plan vélo : de nouveaux abris vélo sécurisés dans les gares (Nièvre)

Dans le cadre du Plan Vélo régional, la Région poursuit son engagement pour les mobilités douces en attribuant une subvention de 12 350 € à **Nevers Agglomération** pour l'installation d'abris vélos sécurisés aux abords de **deux gares** à faible fréquentation dans la **Nièvre**. Ces équipements, financés à hauteur de 80 % par la Région, visent à faciliter l'intermodalité et à offrir une alternative à l'emport des vélos dans les trains.

Les aménagements prévus :

- ▶ 9 098 € pour l'installation de deux box sécurisés (4 places) et d'une station de réparation et gonflage de pneus à l'entrée de la **gare de Fourchambault** ;
- ▶ 3 252 € pour la pose d'un box de 2 places sur le trottoir à proximité de la **gare de Nevers Le Banlay**.

Environnement - Énergie

→ Économie circulaire

Dans le cadre de l'« Accélérateur à projets Économie circulaire » la Région réserve une enveloppe globale de **129 192 €** afin d'accompagner des initiatives en faveur de la réduction des déchets, du réemploi et de la structuration des filières.

Zoom sur les projets soutenus :

- ▶ 24 192 € à l'association Rudologia à Lons-le-Saunier (**Jura**) pour un partenariat régional autour de trois programmes de formation, de développement de l'économie circulaire et de structuration des filières : « Circul'ère », « Rep'artir » et « Actions sur les déchets du BTP » ;
- ▶ 35 000 € à l'association Ju'ramène ta boîte à Lons-le-Saunier (**Jura**) pour poursuivre la déploiement de solutions de réemploi des contenants alimentaires (consigne, restauration à emporter et événements) et réduire les déchets d'emballage ;
- ▶ 20 000 € à l'ASCOMADE à Besançon (**Doubs**) pour des actions d'animation, de sensibilisation et d'accompagnement des collectivités en matière de prévention des déchets et de valorisation des matières.

Par ailleurs, dans le contexte de crise de la filière textile, la Région vote une **dotation de 50 000 € pour l'accompagnement d'un consortium d'acteurs régionaux** mobilisés pour développer le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets textiles.

→ Milieux aquatiques

La Région accorde une enveloppe de **226 480 €** pour **13** projets d'amélioration de la ressource en eau et de protection des milieux aquatiques, dont :

- ▶ 5 358 € au Syndicat Vingeanne Bèze Albane à Belleneuve (**Côte-d'Or**) pour une étude de restauration éco-morphique de l'Albane pour améliorer la qualité physique du cours d'eau ;
- ▶ 21 807 € à l'EPAGE Seille et affluents à Relans (**Jura**) pour des travaux de restauration de la Voie ;

- ▶ 48 900 € à l'ÉPLEFPA de Nevers-Cosne à Challuy (**Nièvre**) pour une opération expérimentale de renaturation « low-tech » du ruisseau de Vernay ;
- ▶ 12 524 € à l'EPAGE du bassin versant de la Grosne à Cortambert (**Saône-et-Loire**) pour des travaux de mise en défens sur le Ru de Gessy, afin de limiter le piétinement et restaurer les berges du cours d'eau.

➔ **Énergies renouvelables (Haute-Saône)**

Dans le cadre du Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027 et de sa politique en faveur des énergies renouvelables, la Région accorde une subvention d'investissement de **376 219 €** à la société SAS Calonela Énergies pour la construction d'une unité de méthanisation agricole à Éhuns (Haute-Saône).

Cette aide permettra à l'entreprise de développer une production de biogaz et de réduire significativement ses émissions de gaz à effet de serre.

➔ **EFFILOGIS logement social et collectivités**

Dans le cadre du dispositif EFFILOGIS, destiné aux bailleurs sociaux, aux collectivités et aux associations, la Région vote une enveloppe globale de **1,32 M€** pour la rénovation BBC de **235 logements sociaux** et **12 bâtiments publics**.

- **770 363 €** au profit de **12 collectivités** pour la rénovation énergétique de bâtiments publics et associatifs, dont :
 - ▶ 132 000 € à la commune de La Chenalotte (**Doubs**) pour la restructuration de la mairie et de logements ;
 - ▶ 120 000 € à la commune de Granges-le-Bourg (**Haute-Saône**) pour la rénovation de l'ancienne école (avec l'installation d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur) ;
 - ▶ 100 000 € à la commune de Crissey (**Saône-et-Loire**) pour la rénovation et l'extension de la salle des fêtes ;
 - ▶ 60 249 € à la commune de Massilly (**Saône-et-Loire**) pour la rénovation et l'extension d'une garderie périscolaire ;
 - ▶ 30 000 € à la commune d'Exincourt (**Doubs**) pour la rénovation et l'extension de l'école Victor Hugo.
- **550 000 €** à **trois bailleurs sociaux** pour la rénovation BBC de **235 logements sociaux**, dont :
 - ▶ 425 000 € à Nièvre Habitat pour la rénovation de 175 logements à Nevers (**Nièvre**) ;
 - ▶ 130 000 € à la SIMAD pour la rénovation de 60 logements à Joigny (**Yonne**).

Santé

→ Deux projets pour renforcer l'accès aux soins (Côte-d'Or)

Dans le cadre de sa politique santé et du Fonds régional d'expérimentation (FRES), la Région octroie une aide de 28 000 € pour soutenir deux projets pour le renforcement de l'offre de soins et l'attractivité médicale dans les territoires.

Ces aides concernent des aménagements au sein de maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) afin de favoriser l'accueil de nouveaux professionnels, notamment des docteurs juniors :

- ▶ 13 000 € à la MSP de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) pour le réaménagement des locaux existants et la création de deux cabinets de consultation pour l'accueil de plusieurs professionnels de santé ;
- ▶ 15 000 € à la MSP de Saulieu (Côte-d'Or) pour la création d'un cabinet de consultation destiné à l'accueil d'un docteur junior, dans une zone sous-dotée en médecins généralistes.

Numérique responsable

→ Un projet numérique innovant en Saône-et-Loire

Dans le cadre du fonds régional « Territoires intelligents et durables (TID) », la Région attribue une subvention d'investissement de 300 000 € au Département de Saône-et-Loire pour le **déploiement du projet « Hupervision 71 »**, d'amélioration de la gestion des bâtiments publics grâce au numérique.

Ce projet repose sur l'installation d'un réseau d'objets connectés (capteurs, compteurs intelligents) et d'un système centralisé permettant de piloter à distance plusieurs équipements.

Les applications sont multiples : amélioration du confort des usagers (température, qualité de l'air, éclairage), suivi des consommations énergétiques, gestion des infrastructures comme les bornes de recharge électriques, ou encore la maintenance optimisée des équipements.

En facilitant la collecte et l'exploitation des données, l'outil offre une vision globale du patrimoine départemental et favorise des décisions plus efficaces et plus durables.

Culture et patrimoine

→ Soutien aux acteurs culturels du spectacle vivant

Les élus attribuent une enveloppe globale de 308 000 € pour soutenir les acteurs culturels du spectacle vivant (aide à la production des compagnies et aux structures de diffusion intermédiaires d'intérêt régional).

Parmi les aides votées :

- 200 000 € d'aide à la production de 26 compagnies, dont :
 - ▶ 12 000 € pour Delta Bergamote (fable chorale) à Dijon (Côte-d'Or) ;
 - ▶ 8 000 € pour Porte-Avion (danse) à Besançon (Doubs) ;
 - ▶ 7 000 € pour Projet D à Mesnay (spectacle enfant) à Mesnay (Jura) ;
 - ▶ 8 000 € pour Hekau (spectacle de marionnettes) à Saint-Martin-sur-Nohain (Nièvre) ;
 - ▶ 6 000 € pour Superlune (théâtre) à Charolles (Saône-et-Loire) ;
 - ▶ 15 000 € pour Anomalie (spectacle théâtrale, musical et cirque) à Monthelon (Yonne) ;
 - ▶ 9 500 € pour Vivre dans le Feu (théâtre) à Belfort (Territoire de Belfort).

- 108 000 € pour 12 lieux et structures de diffusion intermédiaires, dont :
 - ▶ 12 000 € pour le Théâtre de Beaune (Côte-d'Or) ;
 - ▶ 12 000 € pour le Théâtre de Morteau et l'espace culturel L'Escale à Morteau (Doubs) ;
 - ▶ 9 000 € pour l'Auditorium de Lure (Haute-Saône) ;
 - ▶ 12 000 € pour ECLA (Espace culturel Louis Aragon) à Saint-Vallier (Saône-et-Loire) ;
 - ▶ 10 000 € pour l'espace culturel Le Skenet'Eau à Monéteau (Yonne).

→ Festivals et manifestations culturelles

La Région vote une enveloppe de 129 000 € pour accompagner 16 festivals et les manifestations culturelles qui participent au maillage et à l'animation des territoires : spectacle vivant (théâtre, musique, danse, cirque, arts de la rue...), manifestations culturelles ou cinématographiques.

Parmi les associations soutenues en 2026 :

- ▶ 28 000 € à l'association Zudique Productions pour la 27^e édition du « Tribu Festival », du 30 septembre au 4 octobre à Dijon (Côte-d'Or) ;
- ▶ 25 000 € à l'association Musiques en Perspectives pour la 21^e édition du festival « La Via Musica » sur le territoire du Grand Besançon Métropole (Doubs), du 3 au 7 juin et du 27 au 30 août 2026 ;

- ▶ 7 500 € à l'association Les Colorieurs pour la 11^e édition du festival « Chahut dans le ciel », du 28 au 30 août à Perrigny et Lons-le-Saunier (**Jura**) ;
- ▶ 3 000 € au Cercle d'animation et de loisirs de Colombe-lès-Vesoul (**Haute-Saône**) pour la 14^e édition du « Colomb'in Rock Festival », du 13 au 14 août ;
- ▶ 4 000 € pour la 23^e édition du festival « Musicancy », du 15 juillet au 27 septembre au château d'Ancy-le-Franc et dans le Tonnerrois (**Yonne**).

➔ **Modernisation des salles de cinéma**

Afin de maintenir une offre culturelle attractive dans les territoires, notamment ruraux, la Région accorde une subvention de 60 000 € pour moderniser deux cinémas de proximité : le Vox à Marcigny (**Saône-et-Loire**) et Les Trois Républiques à Champagnole (**Jura**).

Dotées chacune de 30 000 €, ces aides permettront d'améliorer les équipements et le confort des spectateurs

➔ **Soutien au patrimoine régional**

La Région vote une enveloppe de **69 453 €** pour accompagner les projets de restauration, de préservation et de valorisation du patrimoine régional, dont :

- **11 900 € pour deux actions de valorisation :**
 - ▶ 9 000 € pour la réalisation de dispositifs de médiation à la Citadelle de Besançon (**Doubs**) ;
 - ▶ 2 900 € pour l'exposition « L'animal, miroir de l'homme » au musée et parc Buffon à Montbard (**Côte-d'Or**).
- **29 905 € pour trois chantiers patrimoniaux :**
 - ▶ Un chantier d'insertion pour la restauration du Fort de Mont Vaudois à Héricourt (**Haute-Saône**) ;
 - ▶ Deux chantiers archéologiques sur les sites de Villards-d'Héria (**Jura**) et de la Roche d'Aujoux à Mancey (**Saône-et-Loire**).
- **27 648 € au titre du patrimoine protégé - Fonds incitatif et partenarial (FIP)**
 - ▶ Cette subvention d'investissement est attribuée à la commune de Varennes-Saint-Sauveur (**Saint-et-Loire**) pour la restauration de la toiture de la Tuilerie, édifice inscrit au titre des Monuments historiques.

Sport

→ Aides à l'acquisition de véhicules de transport collectif des sportifs et sportives

La Région vise un développement équilibré du territoire en investissant dans des infrastructures sportives modernisées. Son programme « Aménagement sportif du territoire » inclut l'achat de véhicules collectifs pour les sportifs, favorisant ainsi la réduction des émissions de CO₂ et des coûts pour les clubs lors des déplacements pour les rencontres sportives.

Une enveloppe globale de 210 000 € est accordée à 18 associations, dont :

- ▶ Handball Club de Semur-en-Auxois (handball) à Semur-en-Auxois (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ Cercle Sportif Lédonien (rugby) à Lons-le-Saunier (**Jura**) ;
- ▶ Comité départemental handisport du Doubs (handisport) à Besançon (**Doubs**) ;
- ▶ MJC de Dole (volley-ball et tennis de table) à Dole (**Jura**) ;
- ▶ Club alpin français de Chalon-sur-Saône (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ Selongey Handball à Selongey (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ Canoë-Kayak dolois à Dole (**Jura**) ;
- ▶ Lutte Grappling Academy à Dijon (**Côte-d'Or**).

→ Soutien à la promotion du sport - Manifestations sportives

La Région soutient l'organisation d'événements sportifs pour leurs impacts en termes d'animation, de cohésion sociale, de promotion des pratiques sportives, ainsi que pour leurs retombées touristiques et économiques. Les élus régionaux accordent une aide de 128 500 € pour soutenir 22 manifestations en 2026 dans les communes du territoire, dont :

- ▶ 15 000 € à l'ASNI à Chaux-Neuve (**Doubs**) pour la Coupe du monde d'été de combiné nordique, du 21 au 23 août 2026 ;
- ▶ 15 000 € à Saulieu Terre de Complet à Saulieu (**Côte-d'Or**) pour le Concours complet international 4*, du 20 au 23 août 2026 ;
- ▶ 11 000 € à AM Sports à Dijon (**Côte-d'Or**) pour le Marathon des Grands Crus, le 11 octobre 2026 ;
- ▶ 7 500 € au Comité régional des pêches sportives pour les Championnats du monde jeunes, du 3 au 9 août 2026 à Montceau-les-Mines (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ 6 000 € au Comité de tennis de la Nièvre pour le Tournoi international ITF M25, du 13 au 20 septembre 2026 à Saint-Éloi (**Nièvre**) ;
- ▶ 3 000 € à l'Outdoor Series pour l'Outdoor Raid Series Morvan – étape de Coupe d'Europe, du 3 au 5 juillet 2026 à Avallon (**Yonne**).

Vie associative

→ Aide à l'emploi associatif

Mis en place en 2017, le programme régional d'aide à l'emploi associatif permet la création et la pérennisation d'emplois dans les associations, de manière à leur permettre de se structurer et de se développer. Il s'agit d'une aide au fonctionnement de 7 000 €. Depuis 2017, 1 726 postes en ont bénéficié.

Les élus régionaux accordent une aide en faveur de **10 nouveaux postes créés, transformés ou pérennisés**, pour un total de 85 000 €.

Parmi les 10 associations bénéficiaires :

- ▶ Association Pierres Pôle et Compagnie à Tonnerre (**Yonne**) ;
- ▶ Ligue de golf de Bourgogne-Franche-Comté à Levernois (**Côte-d'Or**) ;
- ▶ Jura Sud Handball à Moirans-en-Montagne (**Jura**) ;
- ▶ ADMR Service à la personne à Tournus (**Saône-et-Loire**) ;
- ▶ Atelier du Bélieu (**Doubs**) pour un emploi structurant de direction de la ressourcerie.

Synthèse budgétaire

Commission permanente du 26 juin 2026

Répartition par domaine des 139,6 M€ :

Thématique	Total
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	253 780,00
AGRICULTURE	10 584 819,26
APPRENTISSAGE	82 417,00
BOIS - FORÊT	161 815,23
CULTURE	2 235 393,00
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	11 729 068,83
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE POUR L'EMPLOI	2 293 016,00
ÉCOLOGIE	872 102,27
ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	445 448,00
ÉNERGIE	1 838 690,22
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE	4 612 476,00
FINANCES	41 500,00
FONDS EUROPÉENS	376 490,00
FORMATION PROFESSIONNELLE	15 455 122,00
INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES	443 000,00
JEUNESSE - VIE ASSOCIATIVE	85 000,00
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	2 500,00
LYCÉES	23 872 348,50
PARCS	32 332,00
RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCO-SUISSSES	179 021,00
SANITAIRE ET SOCIAL	20 920 417,20
SANTÉ	28 000,00
SPORT	759 500,00
TRANSPORTS-DÉPLACEMENT-INTERMODALITÉ	42 289 302,79
Total général	139 593 559,30